CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E82419** **VALABLE JUSQU'AU** **16/11/2027**

ÉDITÉ LE 25/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/07/1992

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY 388124836

Siret : 388 124 836 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 02215

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-150732

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-150732

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : CHARPENTE MONARD

65 RUE ZA LA CHAUDANNE
ZA DE LA CHAUDANNE
73410 ENTRELACS

Téléphone : 04 79 54 13 57 **Fax :**

Portable : 07 84 15 51 85

Responsabilité légale :
MONARD DAVID PRÉSIDENT / MONARD VINCENT PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.charpente-monard.fr

E-mail : charpente-monard@wanadoo.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 877 851 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	12	26/09/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	12	26/09/2024
3141	Eléments accessoires de couverture		17/09/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 09:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E82419** **VALABLE JUSQU'AU** **16/11/2027**

ÉDITÉ LE **25/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/07/1992
Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY 388124836

Siret : **388 124 836 00015**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 81 02215
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-150732
Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-150732

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **CHARPENTE MONARD**

65 RUE ZA LA CHAUDANNE
ZA DE LA CHAUDANNE
73410 ENTRELACS

Téléphone : 04 79 54 13 57 **Fax :**
Portable : 07 84 15 51 85

Site Internet : http://www.charpente-monard.fr
E-mail : charpente-monard@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
MONARD DAVID PRÉSIDENT / MONARD VINCENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	26/09/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	26/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 09:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.